








1

PAC(T): Premier PLAN d'ACTION COMMUNAL TRANSVERSAL à Steinfort

Les rencontres intergénérationnelles et interculturelles sont encouragées



 <p>Axes d'actions possibles/ problématiques constatées (locales et nationales)</p>	 <p>Articles de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale</p>	 <p>Pour qui</p>	 <p>Objectifs poursuivis</p>	 <p>Évaluation et indicateurs</p>	 <p>Actions</p>	 <p>Avec qui/ partenaires</p>
Renforcer les interactions et la convivialité lors d'événements et dans les espaces de rencontres	Article 20 - Culture, sport et loisirs	Organisateurs d'événements	Rencontres entre des personnes qui ne se connaissaient pas avant l'événement	Murs d'évaluation lors de chaque activité	Développer un guide pratique de l'organisation d'événements et d'activités avec des bonnes pratiques pour favoriser les interactions dans ces espaces de rencontres	Conseillers à l'intégration
		Organisateurs d'événements	Rencontres entre des personnes qui ne se connaissaient pas avant l'événement	Relevés systématiques des personnes ayant participé selon le genre, la nationalité et l'âge – comparaison avec la composition de la population 2	Offrir des formations sur base de ce guide à des associations locales et des commissions consultatives	Associations locales, commissions consultatives
	Article 9 - Analyse sexuée	Organisateurs d'événements	Large adhésion des organisateurs d'événements locaux	Nombre d'événements qui s'inscrivent dans la démarche	Création d'un label / d'une compétition / d'un subsidie spécifique pour les événements qui mettent en place ces bonnes pratiques	Associations locales
Renforcer les interactions et la convivialité entre les jeunes	Article 20 - Culture, sport et loisirs	Jeunes, étudiant.e.s	Renforcer les interactions et la convivialité entre jeunes	Nombre de fêtes organisées, nombre et âge des jeunes qui participent	Soutenir des jeunes respectivement des associations ou une commission consultative pour l'organisation de fêtes qui s'adressent aux jeunes et plus spécifiquement aux étudiant.e.s qui habitent dans la commune. Explorer le projet d'un café géré par les jeunes eux-mêmes	Associations locales, commissions consultatives
Promouvoir le logement abordable, intergénérationnel, interculturel et coopératif	Article 19 - Le logement	Jeunes, étudiant.e.s, personnes âgées, bénéficiaires de protection internationale, femmes monoparentales	Offrir suffisamment de logements abordables dans différentes formes selon les besoins de la population de tout âge et de toute composition de ménage	Nombre de personnes logées	Acquisition de terrains et de logements afin de les mettre en location sociale pour la population. Soutien symbolique (promotion dans la commune auprès des propriétaires) et financier d'associations ayant des conventions avec le Ministère du Logement respectivement développant de nouvelles formes d'habitation	ADHOC, Agence Immobilière Sociale, de Wg Projekt, Caritas, Croix-Rouge, Tiny House Community
Mobilité entre localités	Article 26 - Mobilité et Transport	Résident.e.s, spéc. jeunes et personnes âgées	Les résident.e.s et spécifiquement les jeunes ainsi que les personnes âgées de toutes les localités se rencontrent davantage, l'usage de l'automobilité est réduit	Nombre de réservations	Promouvoir et élargir l'offre Proxibus	
				Nombre de personnes inscrites et usages	Promouvoir l'utilisation du covoiturage aussi spécifiquement pour les chemins intra-commune (entre localités) pour aller à des réunions, entraînements, activités, fêtes et des lieux de rencontres (par exemple ajouter le covoiturage dans la page « mobilité » du site internet)	CoPilote.lu / Klaxit
				1) Etapes de planification / de procédure, 2) Aménagement des chemins, 3) Usage des chemins (comptage ponctuel ou permanent comme en Ville)	Aménagement de chemins pour piétons et vélos entre les localités et vers une place centrale à Steinfort	Ministère des Transports et de la Mobilité, ProVelo
"L'école comme espace interculturel pour les enfants et les parents"	Art. 6 - Contre les stéréotypes Art. 10 – Discriminations multiples et obstacles	Enfants	Prévenir la violence et le mobbing / lutter contre les discriminations multiples	Mise en place du projet, évaluation qualitative auprès des parents et des élèves	Un projet avec l'école fondamentale sur le plurilinguisme et l'ouverture des enfants sur les autres langues et cultures permettra aussi d'inclure davantage les parents (cf. discrimination basée sur les langues). Il s'agit de rendre présent et visible les langues maternelles des enfants qui ne sont pas incluses dans le programme scolaire et d'explorer si l'alphabétisation en français pourra faire du sens à Steinfort	Ecole fondamentale
				Création du groupe, nombre de réunions, production de rapports et de recommandations	Créer un groupe de suivi spécifique afin d'identifier les obstacles que rencontrent les enfants et les parents nouveaux arrivants	Association des parents, Comité d'école
Espaces de rencontres	Article 3 - Participation à la vie politique et civique	Résident.e.s	Faciliter la cohésion sociale et l'interaction entre une large diversité de résident.e.s au sein de la commune	Ouverture du lieu, participation d'une large diversité de la population (âges, genre, nationalités, handicap, ...)	Tiers-lieu, ancienne école	ASTI, CELL, Leader
		Résident.e.s	Ouverture d'esprit des résident.e.s	Nombre d'événements qui s'inscrivent dans la démarche, interview auprès des personnes qui participent	Proposer des activités interculturelles au niveau de l'offre de la commune, p.ex. inviter des artistes issus de certaines communautés pour attirer leur intérêt (résidences d'artistes dans le tiers-lieu ?)	Association INANA
		Résident.e.s, seniors	Encourager l'interaction intergénérationnelle entre les résident.e.s de la commune	Nombre d'événements qui s'inscrivent dans la démarche, interview auprès des personnes qui participent	Soirée(s) jeux de société	Commission sociale et de l'égalité des chances, Commission d'intégration
		Nouveaux/elles arrivant.e.s et résident.e.s	Encourager l'interaction entre les résident.e.s de la commune	Feedback des participant.e.s : Evaluation	Soirée de rencontre entre nouveaux/elles arrivant.e.s et habitant.e.s (programmation variable de ces soirées en collaboration avec des partenaires externes, par exemple Unity Foundation qui propose le mur des besoins et la projection du film « Mercy's Blessing » avec discussion en vue du renforcement des liens sociaux et de plus de solidarité dans la communauté locale)	Unity Foundation
		Nouveaux/elles arrivant.e.s et résident.e.s	Renforcer le sentiment d'appartenance au sein de la commune		Événements (de bienvenue) chaque année ou même tous les 2-3 mois pour tout public (p.ex.: Europadag, Eimweltmaart etc.). Cette occasion pourrait être combinée avec la remise des mérites sportifs, culturels et sociétaux. C'est une bonne occasion pour inviter les nouveaux/elles habitant.e.s	Commission sociale et de l'égalité des chances, Commission d'intégration (et autres commissions)
		Résident.e.s	Renforcer le caractère central et d'espace de rencontre pour toute la commune	Nombre d'activités, fréquentation	Parc Collart (plus d'activités ludiques, musicales et sportives, mini-kiosque avec petite gastronomie ou kiosque mobile, panneaux d'information)	Associations locales
Renforcer les associations comme lieu de rencontre et d'engagement dans la vie locale	Article 3 - Participation à la vie politique et civique	Nouveaux/elles arrivant.e.s et résident.e.s	Augmenter la visibilité des associations locales	Organisation annuelle et sa fréquentation	Porte ouverte des associations / Foire aux associations	Entente des sociétés
		Personnes sous le seuil du risque de pauvreté	Accessibilité pour tous et toutes à l'offre culturelle et sportive	Nombre de demandes de remboursement et évolutions des adhésions aux associations	Remboursement des cartes-membre associatives pour personnes socio-économiquement défavorisées	
		Les résident.e.s non-luxembourgeois.es	Faciliter l'inclusion des personnes non-luxembourgeoises dans la commune	Nombre de personnes non-luxembourgeoises membres des associations	Passer par les clubs sportifs et les associations pour mieux intégrer les personnes d'autres origines	
Entre-aide intergénérationnelle et interculturelle dans le voisinage et la commune	Art. 3 - Participation à la vie politique et civique	Les résident.e.s	Renforcement de la cohésion sociale et de l'initiative citoyenne	Nombre et profils des personnes inscrites dans ces applications	Plateformes en ligne / groupes sur réseaux sociaux et/ou applications de voisinage (hoplr, Locobubbles, ...)	Community Manager/Hoplr, Locobubbles, ...
		Seniors et jeunes	Favoriser les contacts intergénérationnels	Nombres d'événements et leur fréquentation	Action / événement concret organisé une fois par mois	Maison des jeunes, Scouts
		Nouveaux/elles arrivant.e.s et résident.e.s	Activer un sentiment d'appartenance à la commune	Nombre de parrainages actifs	Parrainage entre résident.e.s de longue durée et nouveaux/elles arrivant.e.s selon les langues et/ou les centres d'intérêts (dès l'inscription à la commune)	Commission d'intégration

2

PAC(T): Premier PLAN d'ACTION COMMUNAL TRANSVERSAL à Steinfort

La population est sensibilisée à la diversité et l'égalité & équité










 <p>Axes d'actions possibles/ problématiques constatées (locales et nationales)</p>	 <p>Articles de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale</p>	 <p>Pour qui</p>	 <p>Objectifs poursuivis</p>	 <p>Évaluation et indicateurs</p>	 <p>Actions</p>	 <p>Avec qui/ partenaires</p>
<p>Le travail des deux parents est une réalité aussi au Luxembourg, les enfants passent un temps considérable dans les structures d'accueil qui endossent un rôle éducatif et qui contribuent à renforcer les enfants dans leur construction identitaire. La lutte contre les discriminations multiples et la déconstruction des stéréotypes dans la petite enfance et dans l'enfance sont des défis de société où les communes ont leur rôle à jouer</p>	<p>Art. 16 - La garde des enfants ; Art. 6 - Contrer les stéréotypes</p>	<p>Les éducatrices et éducateurs des SEA</p>	<p>Renforcer le concept pédagogique de la Maison Relais visant à assurer une égalité des chances pour tous et toutes</p>	<p>Nombre de personnes formées</p>	<p>Formation du personnel éducatif à l'approche genre – Gender4kids</p>	<p>MRE</p>
<p>Développement durable et genre</p>	<p>Art. 24 - Développement durable ; Art. 25 - Planification urbaine et locale</p>	<p>Résident.e.s</p>	<p>Comprendre les liens entre le système qui entraîne une destruction de notre environnement et comment celui-ci est aussi source d'inégalités des genres / apporter une conscience citoyenne et écologique à l'école</p>	<p>Nombre de projets et participation des citoyen.ne.s (nombre et profil)</p>	<p>Mettre en place des projets pour protéger la nature qui sensibilisent les enfants et les adultes aux valeurs du vivre-ensemble et aux droits de chacun à avoir sa place. Exemples: « Owesmaat », « Groussbotz », activités en collaboration avec SICONA (planification et présentation des projets environnementaux en cours dans la commune, mise en place par exemple de prairie de fleurs pour les abeilles et événements thématiques, par exemple sur les problèmes des abeilles, des fermiers). Propositions de l'atelier citoyen : Give-Box, Repair-Café, jardin communautaire et cueillette de fruits</p>	<p>SICONA, CELL</p>
<p>Sensibilisation à la diversité et l'égalité des chances dans l'éducation non-formelle</p>	<p>Art. 6 - Contrer les stéréotypes</p>	<p>Enfants et jeunes</p>	<p>Les enfants et les jeunes développent leur conscience de ce que sont les stéréotypes et les préjugés</p>	<p>Nombre de projets et participation des citoyen.ne.s (nombre et profil)</p>	<p>Mise en place de projets éducatifs pour les enfants en partenariat avec des acteurs locaux</p>	<p>Maison Relais, Maison des Jeunes</p>
<p>Sensibilisation à la diversité et l'égalité des chances dans l'éducation formelle</p>	<p>Art. 6 - Contrer les stéréotypes</p>	<p>Enfants et enseignant.e.s</p>	<p>Les enfants ont accès à des livres représentant une diversité culturelle, ethnique, de corps, d'identités de genre, d'orientation sexuelle etc.</p>	<p>Diversité (nombre de livres) dans la bibliothèque scolaire</p>	<p>Achat de nouveaux livres prenant en compte les principes de diversité + éventuellement formation des enseignant.e.s et bibliothécaires</p>	<p>Ecole primaire + Service égalité des chances + Projet VISIBLE</p>
		<p>Elèves</p>	<p>Les élèves sont sensibilisé.e.s aux stéréotypes de genre</p>	<p>Nombre de classes ayant reçu la formation</p>	<p>Formation Rosa-Blo</p>	<p>MEGA</p>

3

PAC(T): Premier PLAN d'ACTION COMMUNAL TRANSVERSAL à Steinfort

Institutionnalisation des principes de non-discrimination



 Axes d'actions possibles/ problématiques constatées (locales et nationales)	 Articles de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale	 Pour qui	 Objectifs poursuivis	 Évaluation et indicateurs	 Actions	 Avec qui/ partenaires
Stimuler la transversalité des thématiques de l'égalité et de l'intégration au sein des organes consultatifs et décisionnels pour permettre de penser une politique locale inclusive et égalitaire	Art. 1 - Responsabilité démocratique ; Art. 2 et Art. 3 - Rôle politique	Les membres des commissions consultatives	Renforcer les organes démocratiques de représentation	Nomination et participation effective de ce.tte représentant.e Organisation de ces réunions annuelles Remis des rapports	Inclure un.e représentant.e de la commission de l'intégration et un.e de la commission de l'égalité dans les commissions consultatives qui traitent des sujets qui touchent le PCI et le Plan d'action à l'égalité, tels que la commission scolaire par ex. Prévoir une réunion annuelle entre les président.e.s de toutes les commissions pour travailler ensemble sur le thème de la cohérence des politiques au niveau local. Remettre le rapport de cette réunion au collège échevinal pour alimenter le travail de la commune dans le cadre des PCI et des Plan d'action à l'égalité	Le collège échevinal et les présidents des commissions
Le tabou de la violence domestique et de la maltraitance des enfants dans nos sociétés modernes enferme les victimes dans un silence destructeur	Art. 18 - L'inclusion sociale ; Art. 22 - La violence sexuée	Les professionnel.le.s socio-éducati.ve.f.s, les parents, police, agents de sécurité	Renforcer le travail avec l'Office social et d'autres partenaires associatifs ou sociaux	Nombre de personnes formées Nombre de moments de concertation	Formation pour les enseignants et les agents de la Police Espace de concertation entre les parties prenantes pour définir la mise en place au niveau local de la procédure élaboré en janvier 2018 pour alerter les autorités compétentes en cas de constatation de maltraitance	Direction de l'école, IFEN, Police Direction de l'école, Police
La commune a un rôle d'exemplarité dans sa gestion du personnel en terme d'égalité des chances	Art. 11 - Rôle de l'employeur	Personnel communal	Contre les stéréotypes dans le monde professionnel, permettre à chaque personne de se développer indépendamment de son genre Permettre à tous les fonctionnaires et employé.e.s de la commune de se développer professionnellement Permettre à tous les fonctionnaires et employé.e.s de la commune de se développer professionnellement L'égalité des chances est promue	Augmenter le % des femmes dans les services "Régie" et "Piscine" ainsi que des hommes dans la MRE Augmentation du % des personnes et spécifiquement des femmes qui suivent une formation continue et progressent dans leur carrière Augmentation du % des personnes et spécifiquement des femmes qui suivent une formation continue et progressent dans leur carrière Présence d'un.e délégué.e du personnel pour l'égalité des chances	Ouvrir davantage les postes des fonctions « Piscine » (maîtres nageurs), et « Régie » à la gent féminine. Adapter les offres d'emploi relatives à ses fonctions afin d'attirer la gent féminine car d'habitude peu de femmes se présentent pour ces fonctions. Faire de même pour la Maison Relais et service « Hygiène » pour avoir plus d'hommes qui travaillent dans la MRE dans le futur. Mise en place d'un comité de recrutement (collège échevinal) avec le critère d'engager les personnes du sexe sous-représenté si qualification égale (voir Esch-sur-Alzette) Assurer que chaque personne suit un entretien de développement professionnel une fois par an et profiter des entretiens de développement professionnel pour implémenter les recommandations du rapport DBLE002 (horaire de travail, formation continue) Mettre en place un programme de formation continue avec l'INAP Désigner un.e délégué.e du personnel pour l'égalité des chances	Service de personnel Service de personnel, chefs de service Service de personnel, chefs de service, INAP Délégation du personnel ; service du personnel ; CBE
La commune a un rôle d'exemplarité dans sa gestion du vivre-ensemble et dans l'accueil des résident.e.s à la commune	Art. 11 - Rôle de l'employeur ; Art. 10 - Discriminations multiples et obstacles	Les employé.e.s de la commune	Renforcer le personnel communal pour agir avec un public multiculturel pour stimuler l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale Diminution des cas d'harcèlement (sexuel) et de discrimination ainsi que soutien aux victimes et protection des témoins	Nombre de personnes formées 1) Le processus est mis en place, 2) un large % d'employé.e.s dit être informé.e sur ce système lors d'un sondage, 3) diminution des cas d'harcèlement dans un futur sondage par rapport à l'enquête 2021	Proposer un plan de carrière plus développé et plus personnalisé en portant une attention particulière au personnel rattaché à la fonction « Régie » Mise en place d'un système d'alerte / un processus de whistleblowing en cas de harcèlement (sexuel) et de discrimination pour les victimes et les témoins. Lier ce système au ROI de la commune	4motion asbl Administration communale + délégué.e.s du personnel + Service égalité des chances
L'apprentissage et l'éducation formelle ainsi que non-formelle abordent l'interculturalité de façon structurelle et concertée sur base d'une compréhension commune de tous les acteurs ainsi que des mesures structurelles qui visent à réduire tous les obstacles à l'apprentissage et à la participation de chaque enfant	Art. 6 - Contre les stéréotypes ; Art. 10 - Discriminations multiples et obstacles ; Art. 9 - Analyse sexuée	Les professionnels socio-éducatifs, les enseignant.e.s, la direction de l'école fondamentale, les parents	Intégrer de façon complète, cohérente et structurelle l'apprentissage interculturel et les principes de non-discrimination dans les concepts et plans clés Rassembler les données qui permettent d'évaluer les mesures mises en place grâce à des données complètes (evidence based policy)	Analyse du PRS, du PEP et du concept de la MRE Nombre de personnes formées Relevé fait	Encourager l'intégration des aspects du genre et de la diversité dans le prochain Plan de Réussite Scolaire (PRS), le concept pédagogique de la Maison Relais et le Plan de l'Encadrement Pédagogique Promouvoir la formation continue du personnel enseignant sur les questions de genre et de diversité Relever des statistiques genrées et tenant compte de la nationalité des enfants ainsi que de leur origine	Comité d'école, MRE IFEN Direction de l'école, enseignant.e.s

4

PAC(T): Premier PLAN d'ACTION COMMUNAL TRANSVERSAL à Steinfort

L'information et la communication accessible à tou.te.s favorise la participation dans la vie commune










 <p>Axes d'actions possibles/ problématiques constatées (locales et nationales)</p>	 <p>Articles de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale</p>	 <p>Pour qui</p>	 <p>Objectifs poursuivis</p>	 <p>Évaluation et indicateurs</p>	 <p>Actions</p>	 <p>Avec qui/ partenaires</p>
<p>Information et communication sur l'offre dans la commune</p>	<p>Art. 7 - Bonne administration et consultation</p>	<p>Résident.e.s</p>	<p>Partage clair et inclusif d'informations</p>	<p>Nombre de likes et d'interactions sur les réseaux sociaux</p>	<p>Améliorer l'information et la communication. L'orienter plus de la perspective des citoyen.ne.s et moins de la perspective de la commune / des organismes</p>	<p>Service de Communication</p>
				<p>Nombre de visites sur le site internet</p>	<p>Retravailler dans ce sens le site internet de la commune et l'usage des médias sociaux</p>	<p>Service de Communication</p>
				<p>Retours du personnel et des parents</p>	<p>Mettre en place à la Maison Relais un tableau pour afficher les activités pour enfants</p>	<p>Maison Relais</p>
				<p>Nombre de personnes abonnées</p>	<p>Newsletter par mail en plusieurs langues</p>	<p>Service de Communication</p>
<p>Langues (accessibilité des informations, inclusion lors d'activités et pratique de langues)</p>	<p>Art. 7 - Bonne administration et consultation</p>	<p>Résident.e.s</p>	<p>Faciliter et assurer l'accès à l'information de tou.te.s les résident.e.s</p>	<p>Inventaire des invitations traduit.e.s</p>	<p>Utiliser plusieurs langues sur les invitations pour les activités et préciser si pendant l'activité elle-même il y aura aussi des traductions</p>	<p>Service de Communication</p>
				<p>Traductions lors d'événements</p>	<p>Traduction lors des événements</p>	<p>TOD (ASTI) ; Service de Communication</p>
				<p>Nombre de textes traduits</p>	<p>Développer une approche de communication mul- tilingue pour les différentes publications (site internet, social media, Gemengebuet, flyers, ...)</p>	<p>Service de Communication</p>
<p>Language et écriture sont inclusifs</p>	<p>Art. 7 - Bonne administration et consultation</p>	<p>Résident.e.s</p>	<p>Inclusion de tous les genres dans toutes communications de la commune, accroître la présence et visibilité des femmes</p>	<p>Proportion de documents et communications genrés</p>	<p>Toute communication de la commune est genrée: 1) élaboration d'un guide d'utilisation de l'écriture inclusive pour communications en FR, DE, LU, EN, 2) le personnel communal est sensibilisé et formé à l'utilisation de l'écriture inclusive</p>	<p>Service de Communication + Service égalité des chances</p>
		<p>Résident.e.s</p>	<p>Les informations de la commune sont accessibles pour personnes à besoins spécifiques</p>	<p>Proportion de documents et communications rendus accessibles</p>	<p>Toute communication de la commune est accessible (en langage facile, en écriture pour dyslexie etc.) au besoin: recherche et contractualisation d'un.e traduct.rice.eur ou former quelqu'un in-house</p>	<p>Service de Communication + Service égalité des chances</p>
<p>Cibler les communautés les plus éloignées de l'information</p>	<p>Art. 3 - Participation à la vie politique et civique</p>	<p>Résident.e.s issu.e.s des communautés qui ont le moins répondu au sondage</p>	<p>Atteindre et inclure les communautés les plus éloignées de l'information et de la communication de la commune jusqu'à présent</p>	<p>Augmentation de la représentativité des retours par rapport à la présence</p>	<p>Suite à une analyse plus approfondie des répons- es au sondage par nationalité en relation avec les statistiques sur la composition de la population fournies par le CEFIS, des initiatives ciblées seront menées pour atteindre les nationalités qui ont pro- portionnellement moins réagi au sondage (Chi- nois, Portugais, ...), par exemple par des mail- ings ciblés et personnalisés, la prise de contact avec les associations communautaires, ...</p>	<p>Service de Communication + Conseillers à l'intégration</p>

5

PAC(T): Premier PLAN d'ACTION COMMUNAL TRANSVERSAL à Steinfort

La représentation (inclusive), la démocratie et la participation (citoyenne) sont renforcées



 Axes d'actions possibles/ problématiques constatées (locales et nationales)	 Articles de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale	 Pour qui	 Objectifs poursuivis	 Évaluation et indicateurs	 Actions	 Avec qui/ partenaires
<p>Les espaces de représentation des parents restent peu reconnus par les parents et par les instances scolaires, ce qui entraîne un manque de représentativité et de légitimité de ces organes démocratiques. Le thème de la redevabilité des instances scolaires est aussi à mettre en débat pour proposer des améliorations dans le travail de concertation entre toutes les parties concernées</p>	<p>Art. 1 - Responsabilité démocratique</p>	<p>Les membres de l'association des parents ; les instances de représentation des parents ; le comité d'école ; la commission scolaire ; le service scolaire de la commune</p>	<p>Renforcer les parents pour faire entendre leur voix auprès des instances scolaires</p>	<p>Nombre et profil des parents actifs dans l'association des parents d'élèves</p>	<p>Formation et appui pour mettre en place un système de gouvernance et décisionnel démocratique au sein de ces instances et ainsi élaborer des actions de lutte contre les inégalités concertées</p>	<p>Les membres de l'association des parents ; les instances de représentation des parents ; le comité d'école ; la commission scolaire ; le service scolaire de la commune ; les parents ; les partenaires formateurs</p>
<p>Le manque de femmes dans les organes de représentation ou décisionnels ne permet pas de considérer les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans une société où les rôles des femmes et des hommes sont questionnés et sont en mutation</p>	<p>Art. 1 - Responsabilité démocratique ; Art. 2 et Art. 3 - Rôle politique</p>	<p>Les femmes</p>	<p>Renforcement des femmes pour encourager une représentation équilibrée dans des espaces décisionnels</p>	<p>Nombre de femmes dans les organes de représentation</p>	<p>Formation et groupe de soutien</p>	<p>CNFL, CID Fraen a Gender ; partis politiques</p>
<p>Promouvoir la participation politique</p>	<p>Art. 3 - Participation à la vie politique et civique</p>	<p>Jeunes</p>	<p>Renforcer l'intérêt et le degré d'information des jeunes sur la politique en général et sur les élections en spécifique</p>	<p>Nombre de participant.e.s aux activités mises en place, % des inscriptions des jeunes (18-35 ans)</p>	<p>Développer et mettre en place des activités et publications qui s'adressent spécifiquement aux primo-électeurs/trices jeunes de toutes les nationalités pour mobiliser les jeunes à s'inscrire aux listes électorales dès leur majorité et permettre aussi bien à eux qu'aux Luxembourgeois.es de bien comprendre l'utilité des élections ainsi que les enjeux et le fonctionnement</p>	<p>De Jugendrot, d'Jugendparlament, ZpB, Jugendhaus, CC de la jeunesse</p>
		<p>Etranger.e.s</p>	<p>Augmenter le nombre de résident.e.s non-luxembourgeois.es qui participent aux élections communales et européennes</p>	<p>% des inscriptions des personnes non-luxembourgeoises</p>	<p>Directive au personnel communal en contact avec les citoyen.ne.s pour demander à tou.te.s les résident.e.s étrangèr.e.s si elles sont inscrites aux listes électorales et si non, de leur demander si elles souhaitent faire l'inscription, et organisation de formations du personnel de l'état civil pour favoriser l'implémentation de la directive</p>	<p>CEFIS, de Reso, CCCI</p>
		<p>Partis politiques</p>	<p>Stimuler auprès de tous les partis politiques l'intérêt et renforcer les compétences pour activement inclure plus de jeunes, plus de femmes et plus de Non-Luxembourgeois.es comme candidat.e.s</p>	<p>% des inscriptions des personnes non-luxembourgeoises, % des femmes et des jeunes élus au conseil communal</p>	<p>Envoyer annuellement un courrier aux Non-Luxembourgeois.es inscrit.e.s pour confirmer leur inscription et les féliciter afin de maintenir leur intérêt et les encourager à être des multiplicateurs/trices dans leur entourage. Envoyer aussi annuellement des lettres aux personnes non-inscrites aux listes électorales. (Une fois inscrites, les personnes pourront voter dans toutes les élections communales)</p>	<p>Administration communale</p>
		<p>Femmes</p>	<p>Représentation équilibrée entre les genres dans les espaces décisionnels</p>	<p>Equilibre entre femmes et hommes dans le conseil communal et au sein des commissions consultatives</p>	<p>L'intérêt des populations moins représentées actuellement dépend aussi du fait d'être représenté sur les listes des partis politiques ou non. Ainsi, il est important de ne pas seulement promouvoir le droit de vote actif mais aussi de faire en sorte que les partis politiques recrutent davantage de candidat.e.s femmes, non-luxembourgeois et jeunes. Atteindre ces publics dépend aussi des langues et médias utilisés dans la communication de leurs contenus</p>	<p>Partis politiques, CNFL, MEGA, CEFIS</p>
<p>La participation à la vie locale comme forme d'intégration pour agir contre les inégalités. Comprendre l'importance de considérer l'intersectionnalité (concept visant à révéler la pluralité des discriminations de classe, de sexe et de race) pour agir efficacement contre les inégalités</p>	<p>Art. 10 - Discriminations multiples et obstacles ; Art. 18 - L'inclusion sociale ; Art. 29 - Les collectivités locales en tant que régulatrices</p>	<p>Des jeunes, des nouveaux/elles arrivant.e.s, des Non-Luxembourgeois.es, des personnes avec un handicap, des seniors</p>	<p>Renforcer la participation à la vie locale des groupes ciblés</p>	<p>Nombre de pairs formés et nombre de pairs actifs</p>	<p>Des formations ciblées de pairs et des espaces de renforcement seront proposés pour mieux comprendre les barrières qui empêchent les groupes ciblés identifiés à participer à la vie locale et ainsi prendre une responsabilité collective visant la construction d'une société inclusive et égalitaire respectueuse de notre environnement</p>	<p>Associations locales ; Maison des Jeunes ; CC de la jeunesse</p>
				<p>Nombre d'activités, fréquentation</p>	<p>Des projets intergénérationnels peuvent être le résultat de ces espaces de renforcement, voire d'autres projets portés par les résident.e.s en collaboration avec les associations locales</p>	<p>Amiperas, Maison des Jeunes ; CC de la jeunesse ; CC 3e âge</p>